

Rectorat DRH-DIALOGUE SOCIAL

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- VU le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU le décret du Président de la République en date du 5 février 2020 nommant Agnès WALCH MENSION-RIGAU rectrice de l'académie de Reims ;
- VU les résultats du scrutin du 6 décembre 2018 et les propositions des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants ;

ARRETE

Article I : Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCTA) de Reims est présidé par la rectrice d'académie ou son représentant. Ce comité comprend le directeur des ressources humaines de l'académie.

Article II : La rectrice est assistée, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du CHSCTA.

Article III : Le CHSCTA de Reims comprend 7 membres titulaires et 7 membres suppléants désignés par les organisations syndicales les plus représentatives au vu du nombre de voix obtenues au scrutin relatif au comité technique académique. Ils sont élus pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article IV : Le médecin de prévention, le conseiller de prévention, l'inspecteur santé et sécurité au travail assistent aux réunions du CHSCTA.

Article V : Les secrétaires des CHSCT départementaux sont invités à chaque réunion du CHSCTA.

Article VI : l'arrêté de composition du 11 septembre 2019 est modifié comme suit :

Fédération	Membres titulaires	Membres suppléants
FSU	Renaud ROUFFIGNAC , professeur certifié collège V. Duruy Châlons en Champagne	Guy BOURGEOIS , CPE LPO G. Brière, Reims
	Maud BROCCARD , professeure des écoles école primaire Langres	Yannick LEFEBVRE , professeur certifié collège Université Reims
	Matthias CARPENTIER , professeur agrégé collège Thibaud de Champagne Fismes	Fabrice LAMQUIN , professeur des écoles école élémentaire des Tauxelles, Troyes
	Valérie DEBLIQUI , ITRF Labo Lycée P. Verlaine, Rethel	Ludovic PREVOT , PLP lycée B. Pascal, Saint-Dizier
SGEN-CFDT	Dominique BARRAUD , professeur des écoles école maternelle Europe Adriatique Reims	Christine HOUVION , professeure certifiée Collège A. Camus La Chapelle St Luc
UNSA EDUCATION	Valérie DE SCHUTTER , principale collège François Legros Reims	Aline GEERAERTS , professeure des écoles école élémentaire Centre Fismes
	Jean-Michel ALAVOINE , professeur des écoles école élémentaire Hermonville	Mickaël ADAMKIEWICZ , ADJENES CIO Charleville-Mézières

Fait à Reims, le 18 septembre 2020

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines


 Cyrille Bourgery